

BULLETIN D'INSCRIPTION

RECTO

**VIDE GRENIER DU 26/10/2025
PARVIS DES ESSERTS**

Nom :
Prénom :
Adresse :

CP :
Ville :
Portable :
Mail :

N° de la carte d'identité :

Date de validité :

*Photocopie de la carte d'identité recto-verso
à joindre avec le règlement par chèque à
l'ordre de aajps*

Je déclare : *cocher la case SVP*

☐ Avoir lu et approuvé le règlement intérieur joint et respecter la réglementation actuelle sur les vide-greniers.

Date :

Signature :

A imprimer en recto verso pour économiser du papier SVP merci

CONTACT

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Ecrire à:

jardinscluses@gmail.com



QUI SOMMES - NOUS ?

Association loi 1901 créée en 2017, reconnue d'intérêt général, nous avons développé des jardins collectifs pour une approche populaire de l'écologie avec des valeurs de partage et de solidarité.

Nos jardins se situent au 97 rue Carnot à Cluses, en face du centre nautique intercommunal. Plus d'infos sur <https://aajps.fr>

VIDE GRENIER

ORGANISE PAR



Association des Amis des
Jardins Partagés Solidaires
Cluses

**DIMANCHE
26 OCTOBRE 2025**

**De 8h à 18h
au Parvis des Esserts**

Cluses:
LA SOLIDAIRE

Ne pas jeter sur la voie publique SVP Merci / papier recyclable



REGLEMENT INTERIEUR

A LIRE ET CONSERVER PAR L'EXPOSANT

INSTALLATION :

- Samedi 25/10/2025 de 15h à 17h,
- Dimanche matin, dès 7h du matin et im-
pérativement avant 8h.

Les emplacements sont attribués par l'organisateur.

Les exposants sont seuls responsables de leur matériel. Nous déclinons toute

responsabilité en cas de vol.

En cas de désistement, la moitié de votre réservation sera remboursée dans un

délai d'une semaine avant la manifesta-
tion. Pas de remboursement la dernière

semaine.

Seules les tables des Esserts sont ad-
mises dans la salle.

Les chiens ne sont pas admis dans la

salle du Parvis des Esserts.

Nous vous demandons, avant votre dé-
part, de débarrasser la totalité de vos

objets et emballages.

Ne pas être commerçant, ne vendre que
des objets personnels et usagés (art.

L.310-2 du Code du commerce).

Non-participation à 2 autres manifesta-
tions de même nature au cours de l'an-

née civile (art. R321-9 du Code pénal).

RESTAURATION RAPIDE ET BUVETTE SUR PLACE

COMMENT S'INSCRIRE ?

Veuillez nous retourner dans les meilleurs dé-
lais le coupon « Bulletin d'inscription » ci-joint
accompagné de :

- la photocopie de votre carte d'identité
recto-verso (inscription au registre de la
manifestation)
- du règlement par chèque bancaire à
l'ordre de aajps
- une enveloppe timbrée à votre adresse
afin de vous confirmer la réservation et
votre numéro d'emplacement.

A l'adresse suivante :
AAJPS
Mme LASTENNET Irène
610, rue des fleurs
74300 CLUSES



Les dossiers incomplets
ne seront pas pris en compte

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Ecrire à

jardinscluses@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

VERSO

..... €	 Table(s) de 1m80 x 12€	 Portant(s) x 12€ (non fournis par aajps)	TOTAL A REGLER €
---------	------------------------------------	--	---------------------------